

CONSEIL D'ECOLE

Lundi 12 mars

Compte-rendu

Présents :

L'équipe enseignante

Les représentants de parents de l'APE

Mme ZIVI, représentant le maire de Paris.

Absente :

Mme SEBBAH, représentant le maire du XVIème.

VIE DE L'ECOLE

• Opérations d'affectation en 6ème

Une nouvelle procédure (Affelnet) est mise en place cette année mais les grands principes ne changent pas. Les collèges, tout comme les écoles maternelles et élémentaires, sont l'objet d'une sectorisation : l'affectation au collège dépend donc de l'adresse des parents. A peu près un tiers de nos élèves sont affectés à Janson, les deux tiers sont affectés à Molière.

Les possibilités de dérogation sont très réduites (principalement, choix d'une langue non étudiée dans son collège de secteur).

La présentation de Janson par le principal a eu lieu en janvier.

Pour Molière, la présentation se fera en deux temps : la principale, la CPE ainsi que quelques élèves de 6^{ème} viendront présenter le collège à nos élèves puis les parents seront conviés à une réunion d'information et à des portes ouvertes le samedi 7 avril.

La 6^{ème} fait dorénavant partie du cycle 3 (CM1-CM2-6^{ème}). Afin de favoriser la liaison entre l'école et le collège, et de mieux connaître les attentes de chacun, les enseignants de l'élémentaire et les professeurs de collège se réunissent une fois par trimestre dans le cadre du Conseil Ecole/Collège.

• Un Parcours Culturel

Il est important pour l'équipe pédagogique que nos élèves, tout au long de leur scolarité à l'école élémentaire, pratiquent des activités artistiques et découvrent des œuvres d'art.

Les professeurs de musique et d'arts plastiques sont les chevilles ouvrières de cette volonté et travaillent en parfaite collaboration avec les enseignants.

En ce qui concerne la musique :

Dès le CP, en collaboration avec le conservatoire, nous avons mis en place un Parcours de Sensibilisation Musicale. Tous les petits CP assistent à des ateliers de découverte d'instruments et à des concerts.

Tout au long de leur scolarité, nos élèves auront l'occasion de se rendre à des concerts à Radio France, à l'Opéra de Paris, ou autres salles de concert, en fonction de la programmation.

La chorale de fin d'année est un événement majeur de la vie de l'école. Cette année, elle aura lieu le lundi 11 juin pour le cycle 2 et le lundi 18 juin pour le cycle 3.

Pour les arts Plastiques :

Notre volonté est de faire découvrir les musées et les expositions en fonction des propositions. Ainsi, en janvier, quelques classes se sont rendues à Beaubourg pour l'exposition César et, en juin, deux classes vont se rendre à Giverny au musée Monet.

Les CM1 sont inscrits pour un cycle "Ecole et Cinéma".

Les CM1 ont visité l'assemblée Nationale et les CM2 le Sénat ainsi que la mairie de Paris.

Par ailleurs, nous souhaitons mettre à profit les parents d'élèves en les faisant intervenir en fonction de leurs possibilités : dans ce cadre, un père d'élève a travaillé avec une classe sur le cinéma (histoire scénario image), un autre nous permet d'assister à la répétition d'un orchestre symphonique, un autre nous a permis de rencontrer Michel Ocelot, le créateur de Kirikou, et a organisé une séance pour toute l'école au Majestic Passy... Il serait vraiment dommage de priver les élèves de tels apports. Que les parents n'hésitent pas à contacter les enseignants s'ils pensent pouvoir s'insérer dans notre parcours culturel.

Il est intéressant également de sortir de Paris : les CP et les CE1 vont passer une journée à la Ferme de Gally, les CE2 vont découvrir un village rural de Normandie (réception par le maire, tournoi sportif, puis découverte du musée de la préhistoire).

Une petite déception : la demande de départ en classe découverte déposée par Mme Lansac n'a pas été retenue cette année.

POINT SUR LES ACTIVITES PERI SCOLAIRE

M. Le Gac (Responsable Educative Ville) dresse un bilan tout à fait satisfaisant de l'organisation des activités périscolaires, en soulignant la très bonne collaboration entre l'équipe enseignante et l'équipe d'animation (une équipe d'animation stable et compétente).

Les associations qui interviennent sur les Temps des Activités Périscolaires(TAP) sont parfaitement intégrées au dispositif.

A la cantine, les animateurs, ont un rôle de surveillance bien entendu mais également un rôle éducatif : faire goûter les aliments avant de dire si on aime on n'aime pas, faire respecter l'ordre "entrée plat dessert", insister sur la bonne tenue à table.

NOUVELLE FACTURATION DE CANTINE

A partir de mars, c'est la Caisse des Ecoles qui établira la facturation ; c'est une première étape, car il s'agira, à terme, de pouvoir permettre aux parents de payer en ligne ou par prélèvement automatique.

BUDGET PARTICIPATIF

Dans le cadre du budget participatif, nous avons demandé l'installation d'un auvent de protection au-dessus de l'entrée du réfectoire. Le projet a franchi une première étape : il est éligible. Il faut maintenant le budgéter.

En septembre, nous aurons besoin de l'aide de tous les parents d'élèves, car il faudra voter sur internet ; plus il y aura de votes, plus le projet aura de chances de se réaliser.

Toujours dans le cadre du budget participatif, M. Le Gac, en collaboration avec la PVP EPS Mme Florentin, a proposé aux élèves de l'école de monter un projet "mur d'escalade".

ACTIVITES DE L'APE

L'APE va financer la location d'autocars pour trois sorties à venir.

Le concours d'écriture est en préparation.

La kermesse aura lieu le vendredi 29 juin à partir de 18h30.

BILAN DE LA COOPERATIVE

Produits		Charges	
Participation volontaire des familles	1653€	Sommes reversées aux classes	562 €
		Sorties	570 €
		Editeurs scolaires (Livres logiciels)	629 €
		Matériel : TV, lecteur DVD	438 €
		Solde au 12/03/2018	12445 €

La secrétaire de séance

I. LEPINOT

Le directeur

Philippe BRIS